

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## À RENVoyer PAR FAX AU 01 43 12 15 30

Merci de renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement par chèque ou virement bancaire à :

Media Institute : Service Comptabilité - 21 rue Auber - 75009 PARIS (tél. : 01 43 12 15 20 / fax : 01 43 12 15 30).

Informations bancaires - RIB : BNP Levallois Front de Seine 41 rue Baudin 92300 Levallois-Perret - 30004 02146 00010369589 74.

### FORMATION

Titre du stage : .....  
 .....  
 Date(s) : .....  
 Tarif HT : .....  
 TVA (19,6%) : .....  
 Tarif TTC : .....

(Règlement au comptant à réception de facture)  
 Règlement à 100%TTC lors de l'inscription dans le cas d'une facturation Société.

(Partie à remplir par Media Institute)

Code Analytique : .....

Date de réception : .....

### SOCIÉTÉ

Nom : .....  
 Adresse : .....  
 Nom du responsable formation ou de la personne en charge du suivi du dossier : .....  
 Fonction : .....  
 Tél. : .....  
 Fax : .....  
 Email : .....

### PARTICIPANT

(Un bon de commande par participant)

Nom : .....  
 Fonction : .....  
 Tél. : .....  
 Email : .....

### FACTURATION PAR OPCA

#### Si vous faites appel à un OPCA

- Nom de l'OPCA : .....  
pour le compte de : .....
- Adresse de l'OPCA : .....  
.....
- Contact pour ce dossier auprès de votre OPCA :  
.....
- Coordonnées (tél., email) de cette personne :  
.....
- L'ensemble de la formation est-elle prise en charge à 100% ou partiellement par votre OPCA : **OUI / NON**
- Si non, merci de préciser le montant à vous facturer directement et le montant pris en charge par votre OPCA.

Si vous faites appel à un OPCA, vous devez faire la demande de prise en charge aussitôt pour l'établissement de la convention de formation. La session de formation sera facturée entièrement ou partiellement directement auprès de cet organisme. Toutefois il est impératif de nous informer en amont en nous transmettant la demande de prise en charge avec le BDC par fax 01 43 12 15 30 ou par mail. Dans le cas où la demande de prise en charge serait refusée ou non réceptionnée, la formation sera facturée à votre société.

### FACTURATION SOCIÉTÉ

**Si vous ne faites pas appel à un OPCA ou en partie seulement**, merci de spécifier l'adresse de facturation de votre entreprise :

- Destinataire de la facture au sein de votre entreprise :  
.....
- N°SIRET de votre entreprise : .....
- Code APE : .....
- Références commande de votre société : .....
- N° de TVA Intracommunautaire : .....
- Contact en charge du suivi des factures dans votre service comptabilité : .....
- Coordonnées (tél., email) de cette personne : .....
- Avez-vous des délais particuliers concernant règlement des factures : .....

Nous vous rappelons qu'au titre de nos conditions générales de vente, le règlement doit être réglé à la date de l'inscription par chèque ou virement. Une facture vous sera immédiatement remise.

**Annulation :** Jusqu'à 14 jours avant le début de chaque session, le remboursement des frais se fera sous déduction d'une retenue de 180 € HT pour frais de dossier. Après cette date, les frais de participation resteront dus en totalité (les participants ont néanmoins la possibilité de se faire remplacer par une personne de leur société).

Media Institute : Association déclarée loi 1901 - Numéro de SIRET : 432 470 383 00022. Code APE : 9499Z associations associatives nca - assujetti à la TVA sur les encaissements - N° TVA : FR 77 43 24 70 383 - N° d'agrément : 11 92 11 637 92 - Tél. : 01 43 12 15 20.